

Zeitschrift: Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band: 55 (1930)

Artikel: Mission scientifique suisse dans l'Angola résultats scientifiques :
mammifères
Autor: Monard, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-88680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MISSION SCIENTIFIQUE SUISSE DANS L'ANGOLA
RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

MAMMIFÈRES

PART. II: CARNIVORES

PAR

A. MONARD

D'ès sciences

Conservateur du Musée d'histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds

(AVEC 2 FIGURES)

Le caractère le plus frappant de la faune carnivore du Sud angolais est sa grande richesse en Viverridés ; les représentants de ce groupe primitif sont de beaucoup les plus nombreux ; les genettes, notamment, abondent dans les abords du fleuve, et les indigènes m'en ont apporté de nombreuses dépouilles.

Les représentants des autres familles, quoique plus apparents, sont certainement moins abondants ; le plus commun d'entre eux paraît être le *Felis caffra*, un chat appartenant au groupe du *Felis catus* qu'il remplace au sud de l'Afrique.

Les Hyènes et les Canidés, plus connus, paraissent assez rares ; au Rio Mbalé, à Caquindo, nous n'en avons point vu ; au Chimporo, chacals et hyènes ont apparu plus nombreux, et cependant on est très éloigné de tout village indigène.

Les Mustélidés sont de beaucoup les moins fréquents ; nous n'avons pu nous procurer qu'une dépouille de « cangamba », (*Pœcilogale albinucha*) qui nous fut d'ailleurs dérobée, et un fragment de peau de zorille.

Très caractéristiques de la région étudiée paraissent être les deux espèces : *Herpestes Bocagei* et *Paracynictis Selousi*. Elles paraissent manquer ailleurs, sauf dans les régions du Kalahari, d'où la faune du sud angolais se rapproche nettement.

Felis serval Erxl.

Le serval est assez commun dans la région du Kubango ; les indigènes nous ont vendu de nombreuses dépouilles, en peaux plates. Mais nous n'en avons vu aucun exemplaire vivant et n'avons pu rapporter de dépouilles fraîches.

Barboza du Bocage le cite de Duque de Braganza, Ambacca, Huilla.

Un bel exemplaire, mesurant 1^m,05 de longueur a pu être monté ; ses caractères se maintiennent dans les limites étendues des variations communes dans cette espèce.

Felis caffra Desmarest.

Barboza du Bocage indique que cette espèce de chat sauvage est plus commun dans les hauts plateaux de Mossamédès que dans le littoral. Nous en avons rapporté trois exemplaires, deux mâles et une femelle, venant du Rio Mbalé, de Tumbolé et de Vila da Ponte. Nous n'en avons pas ramené du sud.

Les Vangangela le nomment « mussué ».

Les trois exemplaires rapportés sont assez différents de coloration. La femelle est d'une couleur générale beaucoup plus rousse que les mâles, surtout à la face inférieure. Ce détail est signalé aussi par Barboza du Bocage. En outre la face externe des oreilles est d'un brun marron très vif.

Le mâle du Rio Mbalé est plus cendré que celui de Tumbolé, et la face externe des oreilles est d'un brun marron caractéristique. Le mâle du Tumbolé, plus jeune probablement, est d'une teinte générale plus foncée avec une raie dorsale assez caractérisée. La face externe des oreilles est noirâtre, à peine différente de la couleur du dessus de la tête.

L'espèce est répandue dans tout le sud africain.

Genetta.

On sait les difficultés qu'offrent la détermination des Genettes, et les discussions que soulève la systématique de ce genre difficile. De l'opinion de Noack (1889) qui pense pouvoir réunir toutes les Genettes en une seule espèce, et celle de Matschie (1901) qui distingue 34 espèces de ces animaux, la marge est grande. Effectivement, si j'en juge par la jolie collection de Genettes rapportées par la Mission scientifique suisse, ces animaux varient considérablement, et finissent par avoir des aspects tout différents.

Mais l'opinion de Matschie : « ich glaube nicht, dass eine Ginsterkatze in der Färbung und Anordnung der Flecke während ihres Lebens wesentlich abändert » ne peut se soutenir pour nos exemplaires. Les jeunes sont très notablement plus foncés que les

adultes, et les taches latérales, les anneaux caudaux sont beaucoup moins marqués.

Matschie admet que chaque espèce est assez étroitement localisée, mais qu'à la frontière commune, deux espèces forment vraisemblablement des bâtards.

La genette, que les indigènes nomment « intsimba », paraît très commune dans la région du Kubango. Nous en avons rapporté onze exemplaires, plus quelques peaux plates, préparées par les indigènes.

Un fait caractéristique frappe à l'examen même superficiel de ces dépouilles : on peut déterminer l'origine de chacune d'elles par l'aspect général ; les exemplaires de Caquindo sont caractérisés par une raie dorsale noire, tandis que les taches latérales sont roussâtres, à l'exception d'une dépouille bien différente et appartenant à une autre espèce ; — les genettes de Vila da Ponte ont le fond gris et les dessins noirs, à l'exception d'une qui présente un mélanisme accentué ; — enfin le sujet du Rio Mbalé est plus clair encore, avec les taches noires.

Exemplaires de Caquindo. Nos 229 ♂, 252, 260 ♂, 257, 253.

N° 252. Fond du pelage gris clair ; raie dorsale noire, commençant après les épaules, plus marquée en arrière qu'en avant. Taches latérales rousses, petites et nombreuses, les supérieures ayant tendance à se réunir en bandes surtout en arrière ; il y en a cinq lignées, la troisième très irrégulière, la quatrième et la cinquième mieux rangées ; indication d'une sixième rangée. La première lignée peut avoir 14-15 taches, du reste malaisées à compter à cause des convergences.

La queue est longuement velue à la base, plus brièvement à l'extrémité. Les anneaux de la base sont assez indistincts, puis ils deviennent mieux marqués. Il y a huit ou neuf anneaux noirs et autant de blancs ; ceux-ci sont dans la moitié apicale plus courts que les noirs ; l'extrémité de la queue est blanche avec quelques jarres roux ou foncés par dessous.

Les membres antérieurs sont clairs à la face antérieure, mais leurs poils sont sombres à la base, clairs à l'extrémité ; la face postérieure est sombre, presque noire ; quelques poils seulement ont l'extrémité claire.

Les membres postérieurs sont beaucoup plus foncés ; toute leur face postérieure est noire, jusqu'à la racine du membre. En avant existe une tache claire sur la jambe ; le métatarse est gris clair à la face antérieure.

Les oreilles sont gris clair ; la lèvre supérieure, une tache sous-oculaire, une tache ciliaire, sont blanches ; le menton est foncé, mais la gorge claire.

Nos 260 et 257, semblables au n° 252.

N° 229, semblable au n° 252, mais les anneaux blancs de la queue plus effacés en dessus, où le noir domine.

N° 253. La raie noire dorsale débute aux épaules ; les taches des flancs sont un peu plus grosses et forment des lignes divergentes, arquées sur les épaules. Aux membres postérieurs la tache grise du métatarse est à peine marquée.

Appliquée à ces cinq dépouilles, la table de Matschie conduit à *G. pulchra* Matschie, avec la petite différence que nos exemplaires ne présentent que huit anneaux noirs à la queue au lieu de neuf. *G. pulchra*, qui paraît n'être qu'une variété géographique de *G. felina*, est citée à Okondoto, Okawango, Otawi, Windhœck.

N° 230 ♂. Il est fort différent des autres : le fond du pelage est nettement teinté de roux. La raie dorsale commence au milieu du dos seulement. Les taches des flancs, rousses, sont beaucoup plus grosses et il n'y en a que trois rangées nettes, avec traces d'une quatrième. La queue a sept anneaux noirs, d'ordinaire plus étroits que les clairs ; ceux-ci sont tous plus ou moins teintés de roux ; l'extrémité est noire.

Les oreilles sont d'un roux clair, la lèvre supérieure, une tache sous-oculaire, sont blanches. La lèvre inférieure est foncée avec le menton clair.

Les membres antérieurs sont gris clair, un peu roussâtres en avant, plus foncés en arrière ; les postérieurs sont presque complètement noirs avec les doigts tachés de clair.

La table de Matschie conduit à *G. Mossambica* Matschie qu'il faut rapprocher de *G. tigrina*.

Rio Mbalé.

Un seul exemplaire, ♀, portant le N° 138, provient du Rio Mbalé. Il ressemble beaucoup au N° 252, mais la raie dorsale est peu marquée et les taches latérales sont noires ; c'est à peine si quelques-unes ont une teinte roussâtre. Il s'agit encore ici de *G. felina pulchra*.

Vila da Ponte.

N° 441. Teinte générale d'un gris à reflets légèrement roussâtres sur le cou et les épaules ; dans cette région existent quatre fines raies noires divergentes ; les latérales mieux marquées, la ligne dorsale commence après les épaules ; les taches des flancs sont petites et peu nombreuses, en trois rangées seulement, avec indication d'une quatrième, plus quelques autres éparses sur les cuisses. Il y a huit anneaux noirs à la queue, les premiers presque complètement recouverts par des poils blancs, et sept anneaux blancs ; le bout de la queue est noir sur 8 cm. dessus, sur 13 dessous, car le dernier anneau blanc est incomplet. Membres postérieurs noirs avec une ligne grise sur la jambe et une tache grise sur le métatarse ; chacun des orteils porte une touffe grise. Le membre antérieur est foncé dessous, muni d'une ligne claire antérieure. Derrière les oreilles et en avant des yeux, des taches noires ; lèvre inférieure noire, milieu du menton blanc.

La table de Matschie conduit aussi à *tigrina* avec quelques notables différences : moins de taches et moins d'anneaux à la queue.

N° 364. Teinte d'un gris un peu lavé de roussâtre surtout sur les épaules. Ligne dorsale débutant en arrière des épaules : quatre rangées de taches latérales noires. Queue avec sept anneaux noirs et six anneaux blancs, plus un septième à peine indiqué.

Membres postérieurs noirs avec une région grise continue, à la face antérieure. Membres antérieurs gris tout autour, à peine différents dessus et dessous. Menton gris, lèvre inférieure à peine noire.

Malgré ces différences, je pense que cet individu appartient à la même espèce que le N° 441.

N° 366. C'est un jeune, avec un mélanisme prononcé. Les taches sont presque toutes confluentes ; la nuque, le cou, les épaules, les membres sont d'un noir brun à reflets métalliques ; la tête est noire dessus, d'un noir roussâtre dessous. Les taches blanches sous-oculaires sont à peine marquées ; le bord des oreilles est plus clair que le centre. La queue est complètement noire ; cependant, on y remarque des vestiges d'anneaux, trois ou quatre, un peu plus clairs.

Nous attribuons ce jeune à l'espèce *tigrina*.

N° 365. Adulte, avec mélanisme prononcé. Les taches des flancs sont grandes et peu nombreuses, la raie dorsale très large ; les anneaux clairs de la queue à peine marqués, les membres entièrement d'un noir roux. Les oreilles sont claires avec le centre noir, le menton complètement noir. Espèce : *tigrina*.

En résumé, nos genettes se rangent comme suit :

G. tigrina mossambica, Matschie.

Type A. N° 250. Teinte générale rousse ; menton avec une tache claire centrale. *Caquindo*.

Type B. N°s 366, 365. Mélanisme accentué ; anneaux clairs de la queue indistincts. Menton noir. *Vila da Ponte*.

G. felina pulchra.

Type A. N°s 252, 260, 257, 229, 253. Raie dorsale noire, taches latérales rousses. *Caquindo*.

Type B. N°s 138, 441. 364, Taches latérales noires ; anneaux de la queue moins nombreux. *Rio Mbalé, Vila da Ponte*.

Les peaux plates que nous avons rapportées appartiennent toutes à l'espèce *tigrina mossambica*, mais sans mélanisme.

Viverra civetta Schriber.

Elle paraît fort rare dans la région du Kubango, où les Pères de la Mission ne la connaissent pas ; cependant un indigène venant du Kutato m'en a apporté une peau plate complète qui

offre quelques différences de coloration avec la description de Sclater. Elle a pu être montée et nous en donnons ci-dessous une brève description.

Longueur : 1^m,25, dont 44 cm. pour la queue.

Couleur générale grise (non teintée de jaunâtre), avec taches et raies noires (et non brun foncé), ordonnées nettement en lignes longitudinales ; joues, menton et membres noirs ; lèvre supérieure blanche ; les régions frontale et temporale sont garnies de poils bicolores, noirs à la base, blancs à l'extrémité. Au niveau des oreilles commencent les longs poils de la crête, d'abord à base grise, puis complètement noirs. De chaque côté du cou, deux raies noires. Régions scapulaires non tachées, à poils bicolores ; flanc et arrière-train tachés de noir, les taches ordonnées en sept ou huit séries longitudinales. Queue à dessus noir, complètement noire à l'extrémité ; avec deux ou trois anneaux blancs incomplets à la base.

Cette description diffère de celle de Sclater par quelques points : absence de la teinte jaunâtre ; région temporale grise et non blanche, etc.

Herpestes Bocagei et H. gracilis punctulatus.

Cinq individus, mâles et femelles, de Vila da Ponte et Caquindo ; quatre adultes, un jeune.

Cette espèce est bien connue des indigènes sous le nom de *kamuncondo* ; elle doit être fréquente dans la région parcourue.

Crânes. — Ils sont bien conformes à la figure donnée par Noack (pl. IV, fig. 36-38). Dans l'un d'eux (n° 254), la première prémolaire et la dernière molaire supérieures droites sont absentes. Le crâne d'un jeune individu (n° 427) ne possède que trois prémolaires et une molaire aux deux mâchoires.

Le crâne est allongé et d'une forme surbaissée ; la boîte crânienne longuement ovale, à sommet presque plat. La crête sagittale est bien marquée en arrière, la suture lambda bien saillante.

Voici les dimensions des trois crânes conservés :

| | Nos | 240 | 254 | 427 |
|---|-----|------|-----|------|
| | | mm. | mm. | mm. |
| Longueur totale | | — | 66 | 51 |
| » basilaire | | — | 61 | 46 |
| Largeur maximale (zygomatique) . . . | | 31 | 34 | 25 |
| » au niveau des conduits auditifs . . . | | 24 | 26 | 23 |
| » postorbitaire | | 12 | 12 | 15 |
| Longueur du palais | | 31 | 34 | 24 |
| Hauteur maximale (bulles-sommet) . . | | — | 27 | 22 |
| Bulles auditives | | — | 15 | 12,5 |
| Mâchoire inférieure : longueur | | 41,5 | 45 | 31 |
| » » hauteur | | 19 | 19 | 16 |

Noack a fait remarquer que la dentition des *Herpestes* accusait une tendance à la réduction, que les quatre prémolaires se réduisent souvent à trois, et que souvent la dernière molaire inférieure disparaît.

Le n° 254 présente à la mâchoire supérieure gauche quatre prémolaires (la première très petite et presque contiguë à la canine) et deux molaires, la seconde réduite et placée plus en dedans que la première. La mâchoire droite n'a pas de première prémolaire, et l'intervalle C-PM₂ est plus petit que de l'autre côté. La dernière molaire manque, mais comme il y a deux alvéoles, on peut penser qu'elle est tombée. A la mâchoire inférieure, il y a de chaque côté trois prémolaires et deux molaires : en outre, il manque deux incisives.

Le n° 240 présente, en haut, une dentition complète, savoir quatre prémolaires et deux molaires de chaque côté ; en bas, la première prémolaire est présente, mais fort petite. Cet individu est plus jeune que le précédent, quoique adulte.

Le n° 427 est un jeune n'ayant pas atteint toute sa croissance. Il y a, aux deux mâchoires trois prémolaires et une molaire seulement.

N° 254. Mâle adulte. Caquindo.

Couleur générale d'un roux varié de noir et de jaune. Le long du dos une bande peu délimitée d'un roux plus ardent, mais aussi varié de noir ou brun foncé et de clair. Faces inférieures plus pâles et plus uniformes.

La fourrure est composée d'un duvet uniforme, d'un roux plus ou moins foncé selon les régions : il est entremêlé de jarres longs de 2,5 à 3 cm. ; ces jarres sont annelés de noir et de roux clair : la base et la pointe sont noires et il y a encore deux anneaux noirs vers le milieu. Les jarres du ventre sont uniformes.

La queue est longuement velue, de même couleur générale que le dos ; sa pointe est complètement noire, sur 8 cm. ; précédant la zone noire, des poils roux à la face inférieure de la queue.

Les membres ont la couleur du dos, mais le poil en est plus court ; leurs faces intérieures sont plus uniformes.

La tête rappelle la couleur du dos ; le dessus du museau est roux, les lèvres pâles, le menton d'un roux uniforme. Moustache noire.

Longueur totale : 58 cm.

Queue : 24 cm.

Membres postérieurs (partie nue, doigts et ongles) : 5 cm.

Membres antérieurs (id.) : 3^{cm},5.

N° 463. Vila da Ponte.

Assez différent du n° 254. Plus foncé de nuance générale, la zone rousse du dos plus marquée. Les faces inférieures sont complètement rousses, de la gorge à la queue, tandis que la gorge du n° 254 rappelait la couleur du dos, avec des jarres annelés.

Queue à face inférieure complètement rousse, la zone rousse qui précède l'extrémité noire largement étendue.

Tête beaucoup plus foncée, le dessus presque noir varié et moucheté de blanc sur les joues et de roux sur le sommet. Menton roux clair. Tour des yeux brun uniforme.

Nuque d'un roux ardent, varié de noir et de jaune par les anneaux des jarres.

Le pelage est beaucoup plus ras que dans le n° 264.

Longueur totale : 51 cm.

Queue : 23^{cm},5.

N° 240. ♀ adulte. Caquindo.

Rappelle le n° 254 par sa teinte générale, mais est d'une tonalité plus grise dans son ensemble : la raie médiane dorsale est peu marquée. La queue a la partie rousse plus développée que dans le n° 254.

Longueur totale : 53 cm.

Queue : 27 cm.

N° 427. ♀ jeune. Vila da Ponte.

D'une teinte générale plus sombre ; la raie dorsale assez marquée, surtout en arrière. Tête noirâtre, pointillée de blanc. Queue foncée, à pointe noire, à partie rousse peu marquée.

Longueur totale : 37 cm.

Queue : 15 cm.

Le cinquième exemplaire, détérioré et venant de Vila da Ponte, présente aussi une queue presque complètement rousse, à l'exception de la pointe, qui est noire, et rappelle le n° 463.

Barboza du Bocage (1889) cite les espèces suivantes d'Ichneumons :

1. *H. gracilis* avec les variétés *ochraceus*, *Lefebvrei*, *flavescens*, *punctulatus*.

2. *H. albicaudus*.

3. *H. species* (c'est du *Paracynictis Selousi* dont il s'agit).

4. *H. Galera*.

5. *H. Angolensis* (1890, p. 32).

O. Thomas (1904) y ajoute une nouvelle sous-espèce : *H. albicaudus loandae*. En 1905, il élève la variété *punctulatus* de Bocage au rang d'espèce, sous le nouveau nom de *H. Bocagei*.

De Winton, 1898, élève également au rang d'espèce la var. *ochraceus* de Gray, si bien que, après revision les espèces suivantes ont été découvertes en Angola :

1. *H. gracilis*, avec les variétés *Lefebvrei*, *flavescens*.
2. *H. albicaudus* avec la subsp. *loandae*.
3. *H. galera*.
4. *H. Bocagei*.
5. *H. ochraceus*.
6. *H. Angolensis*.

Les cinq exemplaires d'Herpestes se rangent, après examen de leurs caractères, dans les deux espèces suivantes :

1. *H. Bocagei* O. Thomas, 1905 = *H. gracilis punctulatus* Bocage, 1889. N^{os} 463, 427 de la collection et un exemplaire détérioré. Joues ponctuées de blanc, avec poils annelés de blanc (cependant leur pointe est presque toujours noire, mais sur une très courte longueur) ; sur la tête et la nuque, l'annulation est brun orange. Sur le dos les poils sont bruns à la base, puis noirs, puis clairs, puis noirs.

Le premier tiers de la queue présente la même annulation, puis le marron persiste seul, dessus et dessous, mais plus prononcé dessous ; enfin l'extrémité de la queue est noire. Le ventre est rouge orange. La queue est beaucoup plus courte que le corps.

Le n^o 427 est un jeune : il présente les couleurs de l'adulte, mais plus foncées. Le marron pur de la queue est moins prononcé.

2. *H. gracilis*, var. *punctulatus* Gray, n^{os} 240, 254.

O. Thomas dans sa description établit les différences de *H. Bocagei* et *H. punctulatus* : l'annulation des poils est présente sur la queue dessus et dessous, et sur toute la surface inférieure du corps. Ce caractère est très net dans nos individus ; l'annulation des poils y persiste jusqu'à la tache noire, mais les anneaux gris brun de l'origine font place à des anneaux d'une teinte plus chaude avant l'extrémité. Sur le ventre l'annulation est toutefois presque effacée.

Enfin, très différente des deux précédentes est l'espèce suivante :

Herpestes albicauda Cuvier.

Un seul individu de cette espèce a été rapporté du Rio Mbalé. Il est à peu près conforme au type ; cependant les jarres au lieu de posséder un anneau clair en présentent deux. En outre les poils de l'extrémité de la queue ne sont pas complètement blancs mais présentent un anneau sombre nettement caractérisé.

L'*H. albicauda* représente un élément éthiopien répandu partout au sud du Sahara, tandis que le *Paracynictis Selousi*, qui lui ressemble beaucoup extérieurement, semble bien caractéristique de la région étudiée. Barboza du Bocage le cite de deux localités angolaises, auxquelles il convient d'ajouter le Kubango. J'ai négligé de noter le nom indigène, mais je ne pense pas qu'on le confonde avec le Tchangué.

O. Thomas (Ann. et Mag. Nat. Hist. (7) XIII, 1904, p. 408) décrit une variété de cette espèce, *loandae*, d'après de faibles caractères de dentition. Nous ne pouvons attribuer l'individu du Rio Mbalé à cette variété, du reste difficile à reconnaître.

Paracynictis Selousi De Winton.

(Fig. 1-2.)

Quatre dépouilles de ce rare Viverrin ont été rapportées par la Mission suisse de la région du Kubango, où l'espèce est assez commune. Barboza du Bocage (J. sc. Lisboa, 1889, p. 180) mentionne déjà, sous le nom de *Herpestes sp.* ou *Bdeogale nigripes* ? Puchevan, deux femelles venant du Humbé et de Caconda. Ces dépouilles « ressemblent par leur aspect et aussi par la conformation du crâne et le système dentaire à l'*H. albicauda*, mais en différent par le système de coloration et par l'absence du premier doigt aux membres antérieurs et postérieurs. La fourrure, composée de poils plus courts annelés de blanc et de noir, non entremêlés de longs poils noirs, si abondants chez l'*H. albicauda*, présente une coloration uniforme tiquetée de blanc sur fond noirâtre. Le noir des membres est moins étendu. Il est connu à Caconda sous le nom de Quéné ».

Barboza du Bocage est donc le premier auteur qui parle de cette espèce ; malheureusement, l'imprécision de la détermination ne permet pas de tenir compte de son indication, quoiqu'il ait certainement eu entre les mains le *Paracynictis Selousi*. La création de l'espèce est due à De Winton (Ann. Mag. Nat. Hist. (6) XVIII, 1896, p. 469) qui n'en connaissait qu'un crâne. Or, si la dentition est celle d'un *Cynictis*, genre auquel De Winton attribue l'espèce, les extrémités, à quatre doigts seulement, ont autorisé la création d'un genre spécial, *Paracynictis*, Pocock (Ann. Mag. Nat. Hist. (8) 17, 1916).

Un spécimen complet provenant de la rivière Linyanti, envoyé au British Museum, a permis à De Winton d'en publier une figure. En 1906, l'espèce fut retrouvée dans le nord-est du Transvaal ; en 1909, plusieurs exemplaires provenant du Matabélé arrivèrent au British Museum. C'est à l'examen de ces exemplaires que Pocock constata l'absence organique du cinquième doigt aux membres antérieurs, et créa le genre *Paracynictis*.

Ajoutons que quelques naturalistes n'admettent pas la disjonction du genre *Cynictis* et y maintiennent *P. Selousi*.

Pocock a étudié aussi les différences que présentent *Bdeogale* et *Paracynictis*. Même nombre de doigts, même nombre de dents. Mais la structure du crâne, des bulles auditives notamment, la forme des dents extrêmement différentes d'un genre à l'autre, et même la disposition des cals dans les extrémités sont si dissimilaires que la parenté générique ne peut être admise.

Notons, avec Pocock, la similitude de robe de trois Viverrins,

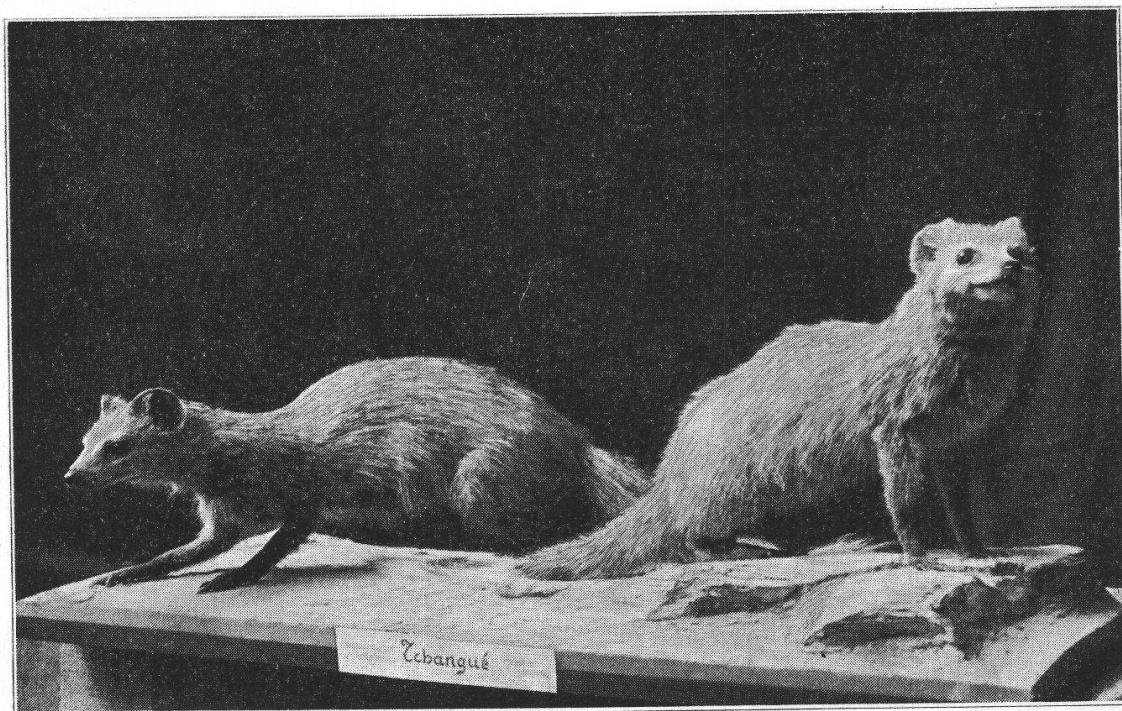


Fig. 1. *Paracynictis Selousi*, de Winton.
(Musée d'histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds.)

appartenant à trois genres différents : *Herpestes albicauda*, *Bdeogale nigripes* et *Paracynictis Selousi*.

Cette dernière espèce est assez abondante dans la région du Kubango. Nous en avons rapporté cinq dépouilles, dont une peau plate, préparée et séchée par les indigènes ; malheureusement tous les exemplaires ont été assommés, si bien que la partie postérieure du crâne manque partout. Les Vangangela nomment cette bête Tchangué ; à Caconda, le nom indigène est Quéné, d'après Bocage.

Crâne. — Grâce à l'obligeance du Musée de Bâle, nous avons pu comparer la dentition de *H. tetradactyla* avec *H. albicauda* du Soudan, en vue de comprendre pourquoi Barboza du Bocage a rapproché ces deux espèces.

Les trois premières prémolaires supérieures sont semblables dans les deux espèces. Mais la carnassière de *H. tetradactyla* est munie en arrière d'une arête tranchante, bien différente de la surface aplatie d'*H. albicauda* ; le tubercule antéro-interne est beaucoup plus large et plus pointu dans *albicauda* (3 mm.) que dans *Paracynictis*. Le même tubercule est encore plus différent à la première et à la deuxième molaires. Court, large et élevé dans *albicauda*, il est mince, long et bas dans *Selousi*.

A la mâchoire inférieure, les différences sont peu sensibles. Ces différences existent d'une manière très constante dans les trois individus examinés.

En outre le crâne est beaucoup plus petit, quoique nos exemplaires soient adultes ; même l'un d'eux a les dents très usées.

| | <i>H. albicauda</i> mm. | <i>Paracynictis Selousi</i> mm. |
|--------------------------------------|----------------------------|------------------------------------|
| Longueur du palais | 52 | 44 |
| Série molaires supérieures | 28,5 | 25 |
| Largeur intercarassière | 30 | 26,5 |
| » zygomatique | 50 | 40 |
| Série molaires inférieures | 30 | 27,5 |

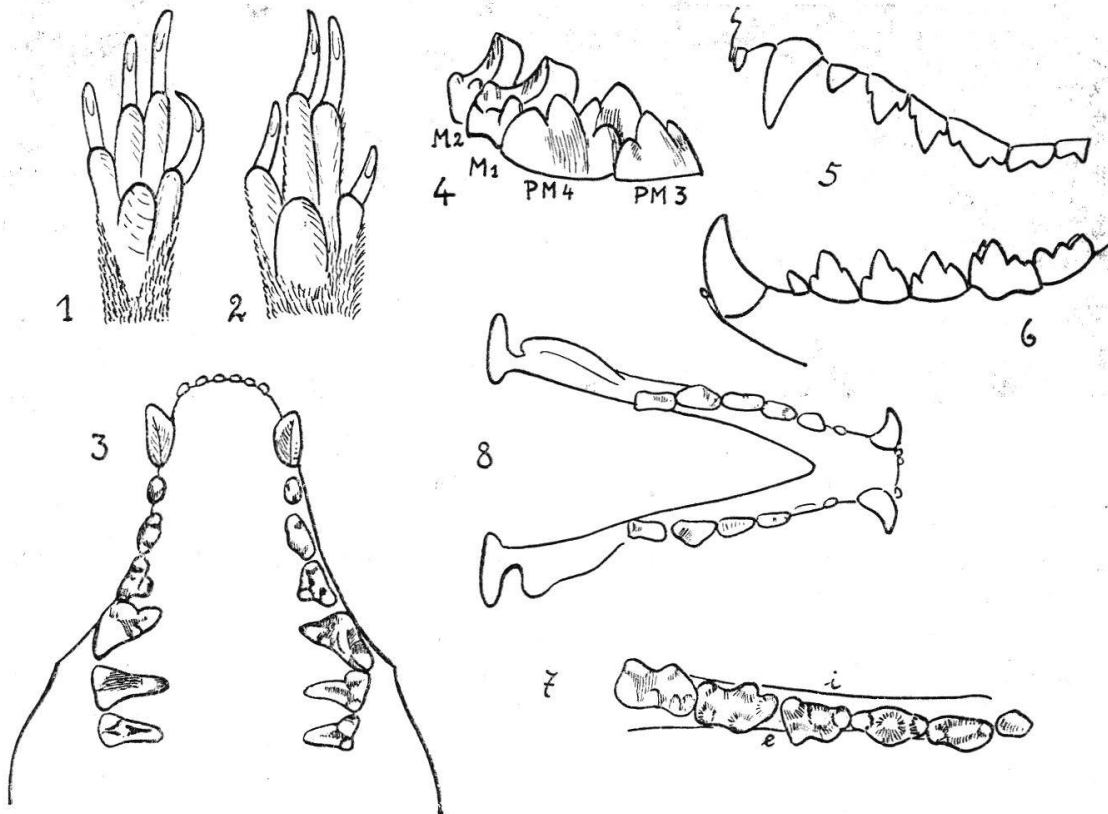


Fig. 2. *Paracynictis Selousi*, de Winton.

1. Extrémité antérieure.
2. Extrémité postérieure.
3. Mâchoire supérieure (PM₄ droite cassée).
4. Mâchoire supérieure : PM₃, PM₄, M₁, M₂, vues obliquement.
5. Mâchoire supérieure, profil.
6. Mâchoire inférieure, profil.
7. Mâchoire inférieure, prémolaires et molaires, en plan.
8. Mâchoire inférieure d'un vieil individu, à dents usées.

Description.

N° 246. Femelle adulte, Caquindo. Couleur générale d'un gris clair, varié de brun noirâtre par l'annelure des ports.

Pelage à duvet abondant, gris clair mais à base plus foncée, parsemé de poils longs, tous annelés à la face dorsale. Le jarre est gris clair, presque blanc dans l'ensemble, mais sa base est un peu plus foncée, et il porte deux ou trois anneaux sombres, le dernier situé à la pointe. Sur le ventre, les jarres sont moins raides et moins annelés ; le duvet est d'un blanc roussâtre. Il n'y a pas de

démarcation nette sur les flancs entre la couleur plus foncée du dos et celle plus claire du ventre.

La queue est d'une couleur moins gris roussâtre que le dos. Les jarres en sont très longs (6-7 cm.) et sont fortement annelés ; leur pointe est plus blanche. Le gros anneau noir du milieu forme des ébauches indistinctes d'anneaux. Le blanc prend peu à peu plus d'importance, et l'extrémité de la queue est blanche.

Il n'y a pas de jarres complètement noirs, comme dans *H. albicauda*.

Les membres sont brièvement velus : le bras et la jambe sont un peu plus foncés à leur surface extérieure que le dos, avec des poils annelés ; mais ils passent peu à peu à un brun noir foncé. Leur face inférieure est velue, moins foncée que la supérieure.

Il n'y a aucun vestige de premier doigt, ni tubercule, ni griffe. Les ongles sont concaves, les deux médians plus longs que les deux autres, l'intérieur plus long et plus courbé que l'extérieur.

Aucun vestige de premier orteil, pareillement. Les ongles des orteils extérieur et intérieur n'atteignent pas l'extrémité des phalanges des orteils médians.

La tête est de même couleur générale que le dos, mais un peu plus brune et les poils plus courts. Du museau part une ligne nue qui traverse toute la lèvre supérieure. Le tour de l'œil est un peu plus sombre, et cette teinte se prolonge en ligne jusqu'au museau. Les oreilles sont très larges (4 cm.) et peu élevées (2 cm.). Leur face extérieure est brièvement velue de brun, leur face intérieure de gris. Derrière chaque oreille, une touffe de poils soyeux, plus clairs que la couleur générale.

Menton et gorge gris roussâtre clair.

Longueur de la tête : 9 cm.

» du tronc : 43 cm.

» de la queue, sans la touffe : 31 cm.

» totale : 83 cm.

N° 418. Vila da Ponte. D'une couleur générale plus rousse dans l'ensemble ; bout de queue blanc roussâtre. Membres plus foncés, la partie foncée antérieure remontant plus haut sur le membre.

N° 54. Rio Mbalé. Semblable au n° 246, mais un peu plus grand. Le duvet est roux à la base, plutôt que gris.

Hyaena crocuta Erxl.

Le « munguli » ou « robu » est commun dans la région explorée ; souvent nous avons rencontré de ses empreintes, ou de nuit, entendu ses cris caractéristiques. Par des appâts de strychnine, j'ai pu me procurer deux dépouilles, une vieille femelle de très grande taille et un mâle adulte. La bizarrerie des organes

génitaux femelles fait admettre aux indigènes que ces animaux sont hermaphrodites. Nos deux exemplaires viennent du Chimporo, seul endroit où je pus poser des appâts sans craindre d'empoisonner tous les chiens du voisinage.

Les Pères m'ont parlé d'une autre espèce d'hyène, plus grande et plus féroce, habitant le pays des Cuanyamas, plus au sud. S'agirait-il de l'hyène striée, dont l'existence est fortement mise en doute par Barboza du Bocage ?

Lycaon pictus Tem.

Les premiers lycaons aperçus le furent dans le voisinage de Lobito, sur le planalto, où nous en rencontrâmes une bande de huit. Les chasseurs portugais qui nous accompagnaient, n'avaient jamais vu cette bête ; il faut donc croire qu'elle est assez rare vers la côte. Du reste Barboza du Bocage ne la cite pas dans les Mammifères d'Angola.

Aux environs de Vila da Ponte, au pays des Vangangela, l'espèce paraît assez répandue. Les indigènes la nomment « lilundu » et la craignent beaucoup. Nous avons réussi à avoir un exemplaire femelle, tué par un chasseur blanc, sur la route de Vila da Ponte à Huilla.

Comme toujours, dans cette espèce, la bizarrerie de la robe est extrême ; les trois couleurs fondamentales, jaune, noir et blanc, sont très inégalement réparties dans notre exemplaire. Le blanc manque presque totalement sur le corps ; il n'y en a qu'une mouchetur, vers la racine de la queue. La tête est presque entièrement jaune, sauf le museau et une raie médiane, qui sont noirs. Le bout de la queue est blanc.

Canis adustus Sundevall.

Il n'est pas cité par Barboza du Bocage, dans sa liste des Mammifères d'Angola. Cependant Sclater rapporte que Barboza du Bocage a comparé des spécimens de chacals striés d'Angola et du Gabon ; il a trouvé que malgré l'aspect extérieur identique, le crâne des exemplaires d'Angola est plus large et un peu différent.

Nous avons rapporté un bel et grand exemplaire de cette espèce du Chimporo, où il dévora un appât de strychnine.

Les deux raies juxtaposées, noire et blanche, qui sillonnent obliquement les flancs, sont très bien marquées. La blanche se prolonge assez distinctement jusqu'à la base de la queue. Les membres sont roux ; la queue est plus foncée à l'extrémité.

Plusieurs peaux incomplètes, achetées aux indigènes, montrent toutes les deux raies des flancs, caractéristiques de l'espèce. Il faut donc croire que dans la région du Kubango, le *Canis adustus* existe seul, sans mélange avec le *Canis mesomelas*.

Zorilla sp.

Nous avons rapporté une peau plate de Zorille qui diffère de *Zorilla striata* (Shaw) par la couleur des bandes, qui sont d'un jaune vif, et par une taille plus grande (corps et tête : 41 cm.). Mais la peau est trop incomplète pour arriver à une conclusion spécifique.

Zorille et Poecilogale sont cités par Barboza du Bocage.

A ces espèces se bornent actuellement nos collections d'Angola. Cependant, par des peaux plates examinées là-bas, par des indications dignes de foi des Pères de la Mission, des indigènes et de quelques colons portugais, nous pouvons donner encore des renseignements utiles sur les espèces suivantes :

Felis leo L.

A l'encontre du léopard, disséminé partout dans l'Angola, le lion hante certains districts et n'existe qu'en passage dans d'autres. A Vila da Ponte et tout le long du Kubango, il n'y en a pas ; cependant les Pères de la Mission se souviennent du passage de ces terribles animaux. A soixante kilomètres plus à l'ouest, à Dongo, il est très abondant et les noirs qui voyagent ont coutume de dormir sur les arbres. A notre arrivée en Angola, nous avons appris par un colon que plusieurs lions avaient assiégé une nuit une localité située au sud de Benguella.

Les histoires de lions sont racontées dans tout l'Angola ; les Pères ont réussi une fois à en tuer un par un appât de strychnine. Mais il faut le placer sur un animal tué par le lion lui-même, car il ne mange pas les proies qu'il n'a pas abattues.

Felis pardus L.

Il est répandu dans tout l'Angola. Nous en avons vu des individus à Rio Mbalé, au Chimporo, donc très éloigné des endroits habités ; un couple de ces animaux avait élu domicile dans les roches de la cascade de Vila da Ponte, et ils sont venus rôder autour de ma tente, une nuit. En outre, nous avons appris son existence à Santo-Amaro, où un de nos amis en tua un bel exemplaire, dans l'intérieur même de sa fazenda, au village du Peku, près du Rio Mbalé, où le moeni vint nous demander une dose de strychnine pour s'en débarrasser, à Vulumba où l'un de ces animaux avait coutume de venir toutes les trois nuits, nous dit-on.

Barboza du Bocage l'indique comme commun dans tout l'Angola, et ce que nous avons appris des indigènes et des colons confirme cette opinion.

Cynailurus jubatus (Erxl.).

Barboza du Bocage dit qu'il est rare en Angola, et le cite du Cuando, de Malaba, etc. Nous n'en avons rien appris pendant notre séjour en Angola. Cependant, une lettre d'un de nos amis nous signale les déprédations d'un Guépard aux environs de Santo-Amaro, près de Huambo.

Crossarchus fasciatus (Schr.).

Nous avons vu un fragment de peau appartenant vraisemblablement à cette espèce : les raies transversales, étroites et nombreuses ne peuvent que lui appartenir. Cette peau provenait des environs de Vila da Ponte. Nous n'avons pu avoir de dépouilles complètes.

Proteles cristatus (Sparr).

Le Protele existe dans les environs de Vila da Ponte ; mais il y est si rare qu'il est inconnu des indigènes. Cependant, peu de temps avant notre arrivée à Vila da Ponte, un indigène avait apporté au Père Bourqui une peau plate appartenant à cette espèce. Le missionnaire n'avait jamais vu de dépouille semblable, et l'indigène ne connaissait pas de mot pour désigner l'animal.

Barboza du Bocage, déjà, l'indique comme très rare.

Otocyon megalotis (Desm.).

Il existe, paraît-il, au pays des Cuanyamas, dans l'Evale ; la description que nous en fit le Père Bourqui ne laisse pas de doute à cet égard. Mais je n'ai pu m'en procurer, ayant été obligé de renoncer à l'excursion d'Evale que j'avais préparée.

Lutra.

Les colons distinguent trois espèces de loutres dans le Kubango ; mais il est très probable que l'une d'elles est le *Potamogale velox* ; les deux autres peuvent être *Lutra maculicollis* et *Aonyx inunguis*. Les indigènes ne connaissent aucun moyen pour attraper ces animaux et nous n'avons pu nous procurer la moindre dépouille.

Mellivora ratel (Sparr).

Il doit exister dans la région explorée, mais il y paraît fort rare. Quelques indigènes le connaissent, et nous l'ont décrit avec suffisamment de précision pour que nous puissions signaler son existence dans le Kubango. Mais nous n'avons pu avoir de dépouilles.

Pœcilogale albinucha (Shaw).

Nous avons pu avoir un exemplaire de cette espèce ; malheureusement la peau nous fut dérobée. La dépouille de « cangamba » joue en effet un rôle important dans la sorcellerie des Ngangelas.

PART. III : PROSIMIENS

Deux espèces de Galago sont communément citées d'Angola :

G. monteiri Bartlett, que Barboza du Bocage indique comme très commune dans les hauts plateaux, à Caconda, Duque de Braganza, Malange, Cassange, où il est connu sous les noms de Bobô et Tchicafo, cité encore par O. Thomas (Ann. Mag. Nat. Hist. 7, 16, p. 170) dans le Benguella.

G. moholi Smith (*senegalensis* de Bocage), appelé Nono par les indigènes et aussi abondant que le précédent.

Nous avons rapporté un assez grand nombre d'exemplaires de Galago.

1. Galago moholi Smith var. **intontoi** nov. var.

Dix exemplaires venant du Rio Mbalé (n° 102), de Caquindo (n° 264), du Chimporo (n°s 304, 305), de Vila da Ponte (n°s 436, 437, 438, 439, 440, 426).

Nos exemplaires offrent, avec la description de Sclater, quelques différences de coloration.

A la face dorsale, l'extrémité des poils est grise et non pas jaunâtre. Les teintes rousses sont surtout marquées aux cuisses et aux bras. La teinte générale de la queue est un peu différente de celle du dos ; elle devient noirâtre vers le bout.

Enfin, chez tous nos exemplaires, la longueur des os nasaux dépasse le demi-diamètre de l'orbite, tandis que Sclater indique qu'elle lui est égale à peu près. La face est un peu plus allongée dans nos exemplaires : la distance mesurée de l'extrémité des prémaxillaires au bord antérieur de l'orbite est égale au quart de la longueur totale du crâne ; elle est moindre dans *moholi*.

Ces caractères permettent l'établissement d'une variété de *G. moholi*, caractérisée en résumé par :

1° Les os nasaux plus allongés :

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| $\frac{11 \text{ mm.}}{14}$ | $\frac{10}{12,5}$ | $\frac{11}{14}$ | $\frac{11}{13,5}$ | $\frac{11}{14}$ |
|-----------------------------|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|

beaucoup plus longs que le demi-diamètre de l'orbite, dans le rapport de 11 : 14.

2° Une fourrure d'une teinte générale plus grise, où le roux se limite à la face intérieure des membres.

3° Une queue clavelée, plus sombre à l'extrémité et d'une teinte générale différente de celle du dos ; plus foncée en dessus, plus claire en dessous.

Dimensions : Longueur totale : 39 cm.
Queue : 23 cm.
Membre antérieur : 7 cm.
Membre postérieur : 13^{cm},5.
Oreille : longueur : 2^{cm},8 ; largeur : 2^{cm},2.

Crâne : Longueur totale : 40 mm.
Largeur maximum : 30 mm.
 » temporale : 22 mm.
Diamètre de l'orbite : 14 mm.
Longueur des nasaux : 11 mm.
 » des frontaux : 15 mm.
 » des pariétaux : 16 mm.
 » de la série dentaire : 15 mm.

2. *Galago tumbolensis* nov. spec.

Ce *Galago*, qui ressemble à première vue au *Galago moholi*, en diffère spécialement par sa taille qui est un peu plus grande, par ses membres postérieurs, relativement plus courts, par sa queue, plus courte que le tronc et la tête réunis. Ce dernier caractère différencie *G. tumbolensis* de toutes les espèces de *Galago* s. s.

Un seul individu mâle a servi à établir l'espèce ; il provient du Rio Tumbolé, affluent du Kutato, à 40 km. environ à l'est de Vila da Ponte ; il m'a été apporté par des chasseurs Tchivuokués.

Description. — Fourrure douce et épaisse, d'un beau gris sur la face dorsale, teintée de roux sur la face ventrale, la base des poils étant ardoisée et la pointe gris-clair ou roussâtre. Queue grise d'une teinte différente de celle du dos, les poils plus foncés à la pointe qu'à la base, surtout à l'extrémité ; poils de l'extrémité plus longs qu'à la racine, donnant une forme clavelée à l'ensemble.

Diamètre de la queue à la racine : environ 1 cm.
 » » » à l'extrémité : environ 2^{cm},5.

La face interne des membres est roussâtre ; les extrémités claires, sans la teinte rousse de *moholi*. La face palmaire, nue, des mains est plus large que dans *moholi*.

La tête est de même nuance que le dos : il y a une raie blanc pur sur le museau ; cette raie débute sur la pointe du museau, s'élargit devant les yeux, se rétrécit entre les orbites, s'élargit de nouveau sur le front où sa couleur s'atténue. Elle est bordée de noir des deux côtés.

Les oreilles sont comparativement plus larges et plus rondes que dans *moholi*. Leur face extérieure est velue sur presque toute sa surface, mais surtout vers le bord antérieur où existe une frange de longs poils. Les lèvres supérieures et le menton sont blancs.

De chaque côté du ventre existe une bande de peau nue qui débute aux aisselles et va jusqu'à l'aîne.

Le membre inférieur ramené en avant n'atteint que la base du cou, tandis qu'il atteint l'angle buccal dans *moholi*.

La queue est à peine plus longue que les membres postérieurs ; ramenée en avant, elle atteint le cou seulement.

Le crâne ressemble à celui de *moholi* var. *intonto*.

Dimensions : Longueur totale : 34 cm.

» de la queue : 15 cm.

» du tronc et de la tête : 19 cm.

» des membres antérieurs : 6 cm.

» des membres postérieurs : 15 cm.

Oreilles : longueur : 33 mm. ; largeur : 25 mm.

Crâne : Longueur totale : 41 mm.

Largeur maximum : 30 mm.

» pariétale : 23 mm.

Diamètre de l'orbite : 14-15 mm.

Longueur des nasaux : 12 mm.

» des frontaux : 15 mm.

» des pariétaux : 16 mm.

» de la série dentaire : 15 mm.

3. *Galago monteiri* Bartl.

Il est connu depuis longtemps dans l'Angola, où Barboza du Bocage le cite comme très commun. Cependant, dans la région du Kubango, il paraît être beaucoup plus rare que le *moholi* ; du moins nous n'en avons rapporté que deux exemplaires, l'un de Vila da Ponte, l'autre de Tumbolé, c'est-à-dire dans la partie septentrionale du territoire parcouru.

Les indigènes qui nomment le *moholi* « intonto » appellent celui-ci « licao ».

PART. IV : INSECTIVORES

Macroscelides brachyurus Barboza du Bocage.

Cette petite espèce, que les indigènes nomment « imbolé », est très répandue dans la région du Kubango, très abondante par places, comme au Rio Mbalé. Dix-sept exemplaires, mâles et femelles, adultes et jeunes, tous remarquablement semblables, ont été rapportés de Vila da Ponte, Tumbolé, Muleke, Rio Mbalé, Caquindo.

La mâchoire inférieure porte onze dents de chaque côté, ce qui distingue cette espèce de *M. intufi* et *rupestris* trouvés aussi en Angola, et ce qui la rapproche de *M. brachyrhynchus* et *M. fuscus*, du sud africain ou de Mozambique. Mais dans ces espèces, la queue est « rather shorter than the head and body », tandis que dans les nôtres elle est presque de moitié plus courte.

Les faces supérieures sont fauves. Le duvet qui est abondant est gris ardoisé à la base, fauve à l'extrémité. Il est entremêlé de jarres dont le milieu est fauve et la pointe noire. Sur les flancs le pelage est plus clair, il devient blanc sous le ventre.

La tête est de même couleur que le dos : la trompe possède une ligne foncée, ses côtés étant plus clairs. Un cercle périoculaire blanc assez marqué. Derrière les oreilles, une tache fauve. Les oreilles sont larges, triangulaires, ovales, brunâtres ; la face postérieure est velue sur la moitié antérieure, à peu près nue en arrière. Les membres sont blancs. La queue, remarquablement courte (un peu plus de la moitié du corps et de la tête) est bicolore, foncée dessus, claire dessous.

Voici les dimensions de quinze individus :

| Nos | Longueur mm. | Queue mm. | Trompe mm. | Pied postérieur mm. | Oreille : longueur mm. | Oreille : largeur mm. |
|-----|-----------------|--------------|---------------|---------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| 70 | 119 | 80 | 9 | 30 | 17 | 15 |
| 71 | 125 | 70 | 10 | 30 | 18 | 16 |
| 75 | 112 | 72 | 9 | 29 | 18 | 15 |
| 84 | 110 | 68 | 8 | 28 | 18 | 16 |
| 86 | 115 | 76 | 9 | 30 | 19 | 15 |
| 127 | 140 | 80 | 11 | 30 | 20 | 16 |
| 126 | 90 | 53 | 7 | 26 | 17 | 12 |
| 129 | 130 | 90 | 10 | 29 | 18 | 15 |
| 145 | 90 | 55 | 6 | 25 | 16 | 12 |
| 146 | 110 | 69 | 9 | 28 | 17 | 12 |
| 244 | 110 | 72 | 8 | 29 | 17 | 15 |
| 256 | 115 | 75 | 8 | 28 | 18 | 15 |
| 503 | 120 | 85 | 7 | 30 | 15 | 15 |
| 515 | 120 | 75 | 8 | 29 | 16 | 14 |
| 562 | 120 | 78 | 8 | 29 | 17 | 15 |

Les n^{os} 503 et 515, de Tumbolé et de Muleke, sont un peu plus foncés de couleur générale, et la tache rousse derrière les oreilles est plus claire et plus marquée.

Le *M. brachyurus* n'est connu jusqu'à présent que d'Angola (Caconda).

Noack a décrit d'Ovambo et d'Ondongastamm un *M. brachyrhynchus* var. *Schinzi*, d'après un exemplaire incomplet, auquel manque un fragment de queue. Mais cet exemplaire est passablement plus petit que les nôtres : le cercle oculaire y est « kaum wahrzunehmen », et la tache postauriculaire n'est pas mentionnée. Sans cela, la description de Noack se rapporte assez exactement à nos exemplaires.

Barboza du Bocage cite encore *M. rupestris* et *M. intufi* en Angola. Nous ne les avons pas trouvés.

Crocidura sp.

Une musaraigne, en fort mauvais état, nous a été apportée par un indigène à Muleke. Sans cela, nous n'en avons point vu. Barboza du Bocage cite cependant six espèces de *Crocidura*.

Potamogale velox Du Chaillu.

Il doit exister dans le Kubango ; mais il est confondu avec la loutre. Cependant, un des Pères de la Mission du Cutchi me l'a décrit avec assez de précision pour pouvoir citer ce nom dans cette étude.

Liste des espèces citées.

| | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| <i>Aonyx inunguis</i> | <i>Herpestes Bocagei</i> |
| <i>Canis adustus</i> | <i>Herpestes gracilis punctatus</i> |
| <i>Crocidura sp.</i> | <i>Hyaena crocuta</i> |
| <i>Crossarchus fasciatus</i> | <i>Lutra maculicollis</i> |
| <i>Cynailurus jubatus</i> | <i>Lycaon pictus</i> |
| <i>Felis caffra</i> | <i>Macroscelides brachyurus</i> |
| <i>Felis leo</i> | <i>Mellivora ratel</i> |
| <i>Felis pardus</i> | <i>Otocyon megalotis</i> |
| <i>Felis serval</i> | <i>Paracynictis Selousi</i> |
| <i>Galago moholi</i> | <i>Pæcilogale albinucha</i> |
| <i>Galago Monteiri</i> | <i>Potamogale velox</i> |
| <i>Galago Tumbolensis</i> | <i>Proteles cristatus</i> |
| <i>Genetta felina pulchra</i> | <i>Viverra civetta</i> |
| <i>Genetta tigrina mossambica</i> | <i>Zorilla, sp.</i> |
| <i>Herpestes albicauda</i> | |

Manuscrit reçu le 22 janvier 1931.

Dernières épreuves corrigées le 4 avril 1931.